

LE DEVOIR

Vol. LXXXVII - No 144

MONTRÉAL, LE JEUDI 20 JUIN 1996

88c + TPS + TVQ / Toronto 15

PERSPECTIVES

Les frères ennemis

Banale nouvelle économique que cette fusion des librairies Renaud-Bray et Champigny? Certainement pas. Ce regroupement pourrait bien être le premier maillon d'une série de bouleversements qui transformeront l'univers du livre au cours des prochaines années. Comment interpréter cette union inattendue entre les deux frères ennemis sinon comme le premier épisode d'une bataille que se livrent les professionnels du livre «indépendants» et les groupes intégrés?

L'enjeu? La mainmise sur la vente au détail de livres, bien sûr. Mais aussi la survie du métier de libraire. Et, au bout du compte, l'avenir de la littérature. Où pourra-t-on trouver les ouvrages plus «littéraires» quand quelques méga-surfaces exerceront leur hégémonie? Quand le public n'aura plus accès qu'aux Jojo Savard et autres titres plus «vendeurs»?

Il y a quelques mois à peine, un pareil mariage Champigny-Renaud-Bray paraissait inimaginable. Les deux libraires — des personnalités fortes — se détestaient souverainement. Ils entretenaient une rivalité de tous les jours, comme seul le monde du livre a le secret. Aujourd'hui, après la débâcle de Renaud-Bray, leur union toute fraîche va désormais de soi. Porté par ce que certains de ses proches appellent sa «mégalo-manie», Pierre Renaud se laissait aller à un développement effréné. Le hic, c'est que le bassin de lecteurs demeurait non seulement le même mais sabrait aussi dans ses habitudes d'achat. La cohabitation de deux succursales concurrentes de même type, rue Saint-Denis, devenait carrément ridicule.

Simple cliché et réalité brutale: la déroute de Renaud-Bray procède du climat de morosité qui affecte le monde du livre depuis quelques mois. Jusqu'au printemps dernier, comme le rappelait hier le directeur de l'Association nationale des éditeurs de livres, Michel Gay, la petite industrie du livre (600 millions) résistait aux soubresauts de l'économie. Mais le désengagement du gouvernement fédéral a été un pavé jeté dans la mare. La soudaine réduction de 50 % du Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition (PADIE) est entrée dans le flanc des éditeurs. Les déboires de Renaud-Bray ont ajouté à leurs malheurs.

Mais attention! Renaud-Bray et Champigny ne sont pas encore unis. Pierre Renaud a demandé à ses créanciers un délai de 30 jours pour élaborer le scénario de la fusion. Il lui faut d'abord trouver un investisseur. Le Fonds de solidarité se penche déjà sur l'affaire. D'autres sociétés à capital de risque sont pressenties. Chose certaine, Champigny compte sur cet investisseur. Rien que pour «sortir» des divers baux, il faudra 1,2 million. A l'origine de cette possible fusion entre Renaud-Bray et Champigny, il y a la crainte d'être avalé par Québecor. Communications Québecor est de plus en plus présente dans le monde du livre. Le groupe possède les Éditions Québecor, les Éditions CEC, une participation de 50 % dans Libre Expression et dans les éditions Wilson & Lafleur. Québecor a aussi de solides assises dans la distribution, avec Québec-Livres et Les Messageries Dynamiques. En octobre 1995, Québecor achetait Ed Archambault inc. pour créer une nouvelle filiale, Trans-Canada Archambault, qui regroupe les activités des magasins Archambault, des magasins de disques Globe Musique et de Distribution Sélect, GAM et Distribution Musicor.

Renaud-Bray et Champigny craignent donc de voir un groupe actif dans plusieurs champs — Québecor ou un autre — contrôler le monde du livre d'un bout à l'autre de la chaîne, c'est-à-dire du manuscrit reçu à la maison d'édition jusqu'à la vente au détail. Certains éditeurs ont peur de voir ainsi disparaître les «librairies de fond», c'est-à-dire celles qui gardent en stock des milliers d'ouvrages, lesquels ne sont pas nécessairement des best-sellers mais offrent un éventail des littératures diverses.

La machine à rumeurs s'est emballée devant la présence du vice-président aux affaires gouvernementales et au développement corporatif de Québecor, André Gourd, et du président du Groupe Sogides (propriétaire des librairies Garneau), Pierre Lépérance, à l'assemblée des créanciers de Renaud-Bray, lundi dernier. Furieux, André Gourd a justifié hier sa présence par le seul fait que son entreprise a une créance de 800 000 \$ — «qu'on va perdre», a-t-il ajouté. «Québecor n'est pas un vautour. Nous n'y sommes pour rien dans la faillite de Renaud-Bray», a-t-il renchéri. Diverses rumeurs laissent croire que Québecor et Sogides seraient intéressés, en cas de faillite, à racheter les librairies Renaud-Bray dans le but de contrer la venue des grandes surfaces américaines. Toronto souffre déjà de pareille invasion. On attend la venue d'un énorme Chapters, rue Sainte-Catherine.

Quel sera l'aboutissement de l'affaire Renaud-Bray? Où se situera la SODEC? Qui sera l'investisseur? Comme dans tous les dossiers épineux, ceux qui parlent ne savent pas. Et ceux qui savent ne parlent pas...

Entre-temps, saviez-vous quel est le plus gros libraire dans la catégorie best-sellers au Québec? Ce n'est ni Renaud-Bray, ni Garneau, ni Champigny. C'est plutôt Club Price... Les petites librairies de quartier? Une race en péril...

INDEX

- AgendaB6
- Avis publicsB4
- ClasséesB6
- CultureB7
- ÉconomieB2
- ÉditorialA6
- Le mondeA5
- Mots croisésB6
- Les sportsB5

MÉTÉO



Montréal
Ciel variable. Risque d'averses en fin de journée. Max: 27

Québec
Ensoleillé avec passages nuageux. Venteux. Max: 21
Détails en B 4

ÉCONOMIE

Québec hausse le salaire minimum de 25 cents

PAGE B 1



LE MONDE

Boris Eltsine renonce au sommet du G7

PAGE A 5



RÉGIONS

Les baleines du déficit zéro

PAGE B 1

Plutôt le statu quo que le plan Marois

Une large coalition promet une «lutte sans merci» contre le projet péquiste de commissions scolaires linguistiques

PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

Le projet de création des commissions scolaires linguistiques de la ministre Pauline Marois est tellement désastreux que le statu quo actuel serait préférable.

C'est le vigoureux point de vue défendu hier par une coalition d'organismes, principalement montréalais, qui ont promis de mener une «lutte sans merci à la réforme Marois».

«Tant qu'à empirer les choses [comme c'est le cas avec un tel projet], nous préférons encore le statu quo, même si nous sommes contre le statu quo», déclare Loui-

se Laurin, porte-parole de la coalition. Cette coalition se dit d'avis qu'en pleine période de compressions budgétaires, le plan Marois aboutira à un système «plus lourd, plus complexe, plus inefficace, plus coûteux, tout en étant aussi discriminatoire et ségrégationniste que le système actuel».

Et la présidente de la CEQ, Lorraine Pagé, promet de «s'occuper des députés péquistes», histoire de bien les convaincre de la justesse de leur point de vue.

Le plan présenté la semaine dernière par la ministre de l'Éducation, avec l'accord du premier ministre Lucien Bouchard, prévoit à l'été 1998 le remplacement des commissions scolaires actuelles par des commissions sco-

laires linguistiques qui comporteraient des comités confessionnels, censés garantir le respect des droits confessionnels accordés par la Constitution canadienne aux catholiques et aux protestants.

Le point de vue de la coalition est simple: on n'arrivera jamais à transformer le réseau scolaire si on ne s'attaque pas à l'article 93 de la Constitution, qui protège depuis 1867 ces droits confessionnels.

«S'abstenir de dénoncer les effets pervers de la Constitution, explique Louise Laurin, c'est indiquer à la face du monde que cette Constitution nous convient.»

VOIR PAGE A 8: MAROIS

En route pour Atlanta



PHOTO JACQUES NADEAU

LA NAGEUSE Guylaine Cloutier et le judoka Nicolas Gill étaient au nombre des athlètes, présentés à la presse hier par l'Association olympique canadienne, qui participeront aux Jeux olympiques d'Atlanta, du 19 juillet au 4 août. Au total, 304 athlètes canadiens devraient prendre part aux compétitions qui célèbrent le centenaire de l'olympisme moderne. Et pour la première fois, le Canada enverra aux JO plus de femmes que d'hommes (155 contre 149). La télévision française de Radio-Canada présentera quant à elle 200 heures de reportage en direct depuis Atlanta en mettant l'accent sur les athlètes canadiens et québécois. Autres informations en page B 8.

Libérations conditionnelles

Survivre au troisième étage

Avant tout, éviter de «penser comme un prisonnier»

JEAN PICHETTE
LE DEVOIR

3. En 1993-94, quelque 230 personnes étaient admises dans les pénitenciers fédéraux pour y purger une peine d'emprisonnement à perpétuité, avec possibilité de libération après 25 ans. Autant de Paul Bernardo ou de Clifford Olson présents à l'esprit de tous les contempteurs de la révision judiciaire?

«Les gens ne pensent jamais que les personnes emprisonnées pour meurtre pourraient

être leur voisin, leur oncle ou leur tante. C'est une autre version du syndrome «pas dans ma cour». Pourtant, on retrouve en prison le même monde qu'à l'extérieur. En fait, la population carcérale ressemble de plus en plus à la société. Elle est multiculturelle et compte maintenant des médecins, des avocats, etc.»

Daniel Benson a passé près de la moitié de sa vie en prison. À 18 ans, en 1982, il commettait

VOIR PAGE A 8: SURVIVRE



PHOTO JACQUES NADEAU

Une cellule vide du poste 34: «Tant que t'es pas en prison dans ta tête, t'es pas en prison», affirme Daniel Benson, qui a passé presque la moitié de sa vie derrière les barreaux.

Financement des garderies

Québec bat à nouveau en retraite

L'aide financière est rétablie, les contrôles sont resserrés

JEAN CHARTIER
LE DEVOIR

La ministre de l'Éducation, Pauline Marois, a retraité pour une deuxième fois dans son plan de compression du budget des garderies. Elle a en effet annoncé hier le rétablissement de l'aide financière qui avait été réduite pour les familles plus défavorisées.

Pour compenser, l'aide sera diminuée pour les familles plus riches et les contrôles seront plus serrés pour éviter que des sommes ne soient versées quand les bénéficiaires n'y ont pas droit. On compte récupérer 4,5 millions de dollars par ces mesures. La ministre réduit légèrement le budget de fonctionnement et ajoute au service de l'aide financière.

Elle a donné l'exemple suivant dans son communiqué de presse: «Une famille de deux adultes avec un revenu familial de 23 000 \$ et dont les deux enfants fréquentent la garderie, l'une régulière et l'autre scolaire, reçoit actuellement du programme d'aide financière 20,36 \$ par jour. A cause de l'exclusion du deuxième enfant du service de garde en milieu scolaire, cette même famille aurait reçu 10,17 \$. A partir des nouveaux paramètres, elle recevra 16,30 \$. En appliquant le crédit d'impôt remboursable de 51 %, le coût réel de cette augmentation sera de 2 \$ par jour.»

La présidente de l'Association des services de garde

VOIR PAGE A 8: GARDERIES

Fin de session à Québec

Bouchard annonce «une autre année difficile»

Le PLQ et l'ADQ dénoncent les zigzags et les doubles discours du premier ministre

MICHEL VENNE
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Accusé par l'opposition de tenir un double langage sur tous les fronts, le premier ministre Lucien Bouchard a réitéré, hier, à l'occasion du bilan de sa première session parlementaire à Québec, la politique de son gouvernement.

Sur le plan interne, M. Bouchard promet «une autre année difficile» au plan budgétaire, qui entraînera de nouvelles compressions. Le secteur de l'éducation, contrairement à ce qu'il avait laissé entendre lundi, pourrait être à nouveau mis à contribution l'an prochain, mais dans une moindre mesure.

Quant aux relations avec Ottawa, M. Bouchard affirme que sa politique se décline en trois volets: 1- d'abord «l'engagement ferme et réitéré de tenir un référendum sur la souveraineté durant le prochain mandat»; 2- la «nécessité d'une politique de coopération économique avec Ottawa» qui pourrait amener, si cela promet de favoriser la création d'emplois au Québec, à participer à une prochaine mission d'Equipe Canada en Asie; 3- une «très grande vigilance, une détermination pour empêcher toute nouvelle

VOIR PAGE A 8: BOUCHARD

LES ACTUALITÉS

Démission du vice-président de la CECM

PAGE A 8

• LES ACTUALITÉS •

Un produit qui suscite la controverse

Un succédané du sucre pour dégriser plus vite

S. O. S. Drink sera mis sur le marché au Québec sous peu

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

S. O. S. Drink, un petit sachet contenant un sucre naturel destiné à éliminer les effets enivrants de l'alcool, se retrouvera sous peu en vente libre au Québec. Produit miracle? Plusieurs spécialistes en toxicomanie ont émis hier de fortes doutes, sinon leur objection, à l'égard du mystérieux produit.

Lancé par le distributeur québécois Alco-Stop, ce produit a été lancé hier à Montréal en compagnie de son inventeur, le Dr Arun K. Rawat, qui dit étudier depuis plus de 20 ans les effets du fructose sur le taux d'alcool dans le sang.

Contenu dans un petit sachet, le

succédané de sucre de fruits mis au point par le Dr Rawat permettrait de doubler la vitesse à laquelle certains enzymes du foie éliminent l'alcool. Il faut, en moyenne, une heure au foie pour éliminer sept grammes d'alcool. Selon le Dr Rawat, le composé de fructose agit comme un accélérateur et permet au corps d'éliminer jusqu'à 14 grammes d'alcool, limitant ainsi la durée des effets grisants et physiques des boissons alcoolisées.

«Dans une bière, il y a 15 grammes d'alcool, alors le corps met jusqu'à deux heures pour l'éliminer. Avec le fructose, c'est comme si on ajoutait un turbo au moteur, qui serait le foie», soutient le

professeur de l'Université de Toledo, en Ohio.

Les distributeurs du produit ont reçu la bénédiction de Santé Canada et d'Agriculture Canada, qui ont autorisé la vente du produit à titre d'aliment. Nullement considéré comme un médicament, S.O.S. Drink, que l'on veut vendre 3 \$ le sachet, n'a pas eu à faire la preuve de son effet sur le taux d'alcoolémie.

Mais les promoteurs de S.O.S. Drink se défendent bien de vouloir ainsi inciter les gens à consommer plus d'alcool ou de traiter les alcooliques.

«Notre intention est de distribuer le produit en vente libre parce que nous visons les buveurs sociaux, pas

les alcooliques. Après un dîner ou un 5 à 7, cela peut réduire les effets de l'alcool sur la concentration et l'efficacité», a expliqué hier Jacques Desrosiers, distributeur du produit.

Le produit n'envoie-t-il pas un message troublant en disant aux gens qu'ils peuvent consommer sans risquer une contravention pour conduite illégale ou un accident? «On ne veut pas envoyer le message de boire plus et d'aller conduire. Mais ça peut être utile pour certaines personnes», a soutenu le Dr Rawat.

Mais cette solution miracle inquiète Michel Landry, directeur des services professionnels aux centres de réadaptation en toxico-

manie Alternatives-Dom Rémy-Préfontaine. «Le danger que j'y vois, c'est que si cela n'a pas l'effet prétendu, cela incitera les gens à manquer de prudence et de modération alors que leurs facultés seront réduites», a-t-il dit.

Tous les spécialistes en toxicomanie et les médecins spécialisés dans le traitement du foie interrogés hier ont affiché la même surprise face à l'effet prétendu de ce nouveau produit. Le Dr Julie Bruneau, une éminente spécialiste en désintoxication à l'hôpital Saint-Luc, a confié n'avoir jamais entendu parler du fructose et de son rôle sur le processus d'élimination de l'alcool par le foie.

Les promoteurs de S.O.S. Drink

ont d'ailleurs tenté d'obtenir, sans succès, la collaboration de l'organisme de sensibilisation Educ'Alcool pour lancer leur sachet. Hier, le directeur général d'Educ'Alcool, Hubert Sacy, a soutenu que son organisme avait réclamé des promoteurs l'accès aux recherches scientifiques prouvant l'efficacité de ce produit avant de l'endosser. «Nous attendons toujours ces informations, alors il nous est impossible de nous prononcer pour l'instant. Si on peut contrer les méfaits des abus d'alcool, tant mieux, a-t-il dit. Mais encore faut-il en faire la preuve et prouver qu'il n'y a pas d'autres effets secondaires sur le corps.»

Nouvelle école en technologies de l'information à l'Université du Québec

L'université «virtuelle» est à nos portes

CAROLINE MONTPETIT
LE DEVOIR

Trois constituantes de l'Université du Québec, soit la Télé-Université, l'École de technologie supérieure et l'Institut national de recherche scientifique, ont décidé de former un consortium d'enseignement et de recherche spécialisée en technologies de l'information, qui se nommera l'École de technologie de l'information (ETI).

Les programmes qui y seront offerts se situeront à mi-chemin entre les communications et l'ingénierie.

Les trois organismes n'ont pas l'in-

tention de créer de nouveaux lieux physiques pour abriter leur consortium.

Les cours disponibles seront offerts soit par voie «virtuelle» (poste, télévision, radio ou autoroute informatique), soit de façon «présentielle», c'est-à-dire dans les établissements existants. L'école devrait être inaugurée en septembre 1996 et les premiers cours devraient débuter au mois de janvier 1997. Dans le cadre de ces programmes, qui seront offerts aux trois cycles de l'université, les technologies de l'information seront autant «objet que sujet», explique Robert L. Papineau, de l'École

de technologie supérieure. Les premiers cours offerts seront du niveau de deuxième cycle parce qu'une offre est déjà existante dans ce secteur, expliquait hier Anne Marrec, de la Télé-Université.

«Les trois institutions fondatrices veulent regrouper, au sein de l'ETI, des partenaires universitaires, industriels, paragonnementaux et gouvernementaux. Par son approche recherche-développement-formation, elle favorisera des liaisons multilatérales, entre les différents partenaires, axées autant sur la formation que la recherche», disent les trois organismes dans un communiqué.

L'ETI contribuera donc au développement de la recherche fondamentale et appliquée, notamment en information cognitive, en télécommunications, en télématique, en ingénierie des réseaux numériques, en images de synthèse, en médiateur et en industries de la langue.

Enfin, en mettant en commun les ressources considérables des trois institutions, l'École de technologie de l'information se propose de devenir un «leader de la reconfiguration» provoquée par l'explosion des technologies de l'information plutôt que d'en être à la remorque, selon les mots de Mme Marrec.

Le grand-père du tyrannosaure

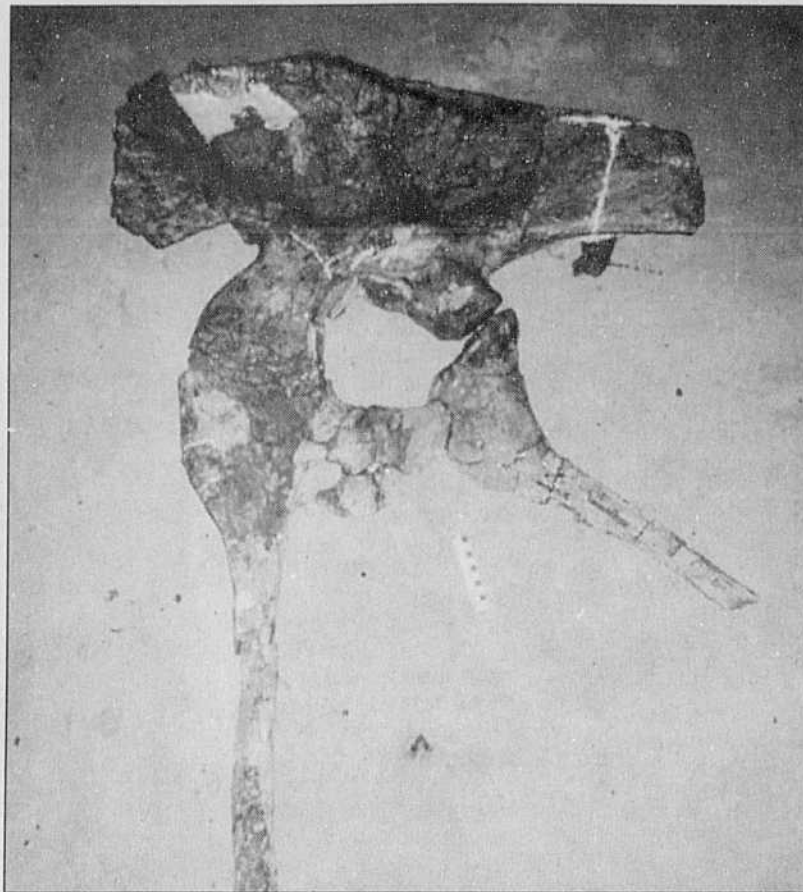


PHOTO AP

DES CHERCHEURS français et thaïlandais ont annoncé hier avoir découvert en Thaïlande le grand-père des tyrannosaures. Éric Buffetaut, de l'université de Paris, et ses collègues thaïlandais ont expliqué que ce dinosaure, baptisé *Siamotyrannus isanensis*, est plus âgé de 20 millions d'années que le dernier tyrannosaure connu et qu'il mesure environ 6,5 mètres, soit le double du tyrannosaure rex.

Nouvelles compressions à Québec

Démembrement des équipes d'avocats spécialisés en environnement

GILLES LESAGE
DE NOTRE BUREAU
DE QUÉBEC

Le démembrement des équipes d'avocats-plaideurs spécialisés en environnement, à Montréal et à Québec, est une grave et coûteuse erreur de la part du gouvernement du Québec.

C'est ce que fait valoir l'Association des juristes de l'État (AJE), à l'encontre de la décision du ministère de la Justice de concentrer les activités contentieuses aux directions des Contentieux de Québec et de Montréal.

Déjà, les dossiers en matière d'éducation, d'expropriation et de sécurité du revenu ont été transférés des directions d'affaires juridiques vers les contentieux.

«Il en sera de même des dossiers en matière environnementale traités actuellement par la direction d'affaires juridiques auprès du ministère de l'Environnement et de la Faune», a écrit Me Jean-Pierre Marcotte, directeur général adjoint des affaires juridiques à ses collègues, le 7 juin.

Le Devoir a obtenu copie de cette lettre.

De plus, le ministère de la Justice a décidé que le réseau des substituts du procureur général assumera dorénavant — dès le début de septembre, en fait — la responsabilité des dossiers en matière pénale en ce qui concerne le volet environnement. Cette décision ferait suite au rapport d'un groupe de travail de juin 1994.

Après avoir expliqué brièvement les modalités des changements, Me Marcotte conclut: «Je ne suis pas sans savoir qu'il s'agit d'un changement important pour plusieurs juristes. Le contexte budgétaire nous impose de prendre ces décisions d'entretien qui ne vous laisseront jamais tomber alors «Faites-leur la vie dure!»

Cette décision paraît s'appuyer, notamment, sur «la souhaitable polyvalence des plaideurs, l'amélioration des qualités de plaideur des avocats éventuellement rapatriés par les Contentieux et, possiblement, une plus grande homogénéité des services juridiques rendus par les directions d'affaires juridiques des organismes publics», évalue l'AJE. Celle-ci

ne rejette pas cette analyse, mais elle estime qu'elle ne tient pas la route en matière d'environnement.

«Les grands bureaux montréalais ont leurs avocats attirés aux affaires d'environnement qui se chargent autant du conseil que du litige... Pourquoi s'aligner sur le modèle des petits bureaux d'avocats, dont les infrastructures ne permettent pas de profiter des avantages de la spécialisation? Il est difficile de voir en quoi le fait de diluer l'expertise en matière d'environnement par des expériences répétitives de perception de pensions alimentaires, d'accès à l'information ou de responsabilité extracontractuelle peut apporter quelque chose de plus, estiment les juristes de l'État.

C'est notamment ce que fait valoir l'un d'entre eux, Me Martin Paquet, dans une longue missive au ministre de l'Environnement et de la Faune, David Cliche. Avocat à la direction des affaires juridiques de ce ministère, il insiste sur la nécessité de préserver un noyau d'avocats-plaideurs spécialisés en droit de l'environnement au sein d'une plus large équipe de plaideurs en matières civiles. Il est impérieux de confier les dossiers à des plaideurs expérimentés et spécialisés en droit de l'environnement.

«La dissémination des dossiers de droit de l'environnement serait une grave et coûteuse erreur au plan gouvernemental, écrit Me Paquet, en plus d'être extrêmement démotivante pour des personnes qui, comme moi et d'autres collègues, se sont investies corps et âme à développer une expertise en droit de l'environnement.»

Pour sa part, Me Luc Marchildon, président de l'AJE, estime que le démembrement des équipes spécialisées aura des effets pervers. On dilapide des ressources humaines et une expertise irremplaçable. Et la cause de l'environnement ne saurait être servie adéquatement par des substituts du procureur général, déjà débordés par toutes sortes de causes et qui ne peuvent, forcément, apporter à l'environnement toute l'attention qu'elle mérite. L'Association tentera de discuter pour faire en sorte que le gouvernement maintienne à tout le moins des noyaux d'avocats-plaideurs spécialisés.

Pour fausses déclarations

Des accusations contre Boyle

Ottawa (PC) — La police militaire a accusé le général Jean Boyle d'avoir fait de fausses déclarations en rapport avec la falsification de documents portant sur l'affaire somalienne, a rapporté hier soir le réseau anglais de la Société Radio-Canada.

Selon la CBC, le chef d'état-major de l'armée canadienne, qui a toujours nié avoir participé à la falsification de documents liés à la mission de l'ex-Régiment aéroporté en Somalie, a refusé de répondre aux questions de la police militaire après que celle-ci l'ait accusé d'avoir menti, le 2 mai dernier.

Le compte-rendu de la conversation entre le général Boyle et la police militaire, survenue dans le bureau du chef d'état-major aux quartiers généraux de la Défense à Ottawa, doit être déposé aujourd'hui même devant la commission d'enquête sur l'affaire somalienne.

Les meilleurs vêtements de voyage et d'aventure au monde



Ils sont conçus pour vous procurer le confort, la facilité d'entretien, la durabilité et la sécurité, mais surtout une allure formidable. Nos «durs qui durent» ont des poches secrètes et des poches sécuritaires munies de fermoirs en Velcro ainsi que des instructions d'entretien qui ne vous laisseront jamais tomber alors «Faites-leur la vie dure!»

Tilley Endurables
158, ave. Laurier ouest
272-7791

TÉLÉPHONEZ POUR OBTENIR GRATUITEMENT UN CATALOGUE DE COMMANDE POSTALE
1-800-465-4249

UNE OFFRE BLINDÉE!

229\$ par mois*



GOLF CL 1996
LOCATION 2 ANS

Le programme Protection blindée comprend :

- l'entretien gratuit (même les changements d'huile)** ;
- une garantie pare-chocs à pare-chocs** ;
- l'assistance routière 24 heures par jour** ;
- la valeur de rachat garantie.

Ça vous laisse deux ans pour jouer pleinement et en toute sérénité du plaisir de conduire votre Golf.

Système d'alarme et verrouillage central • radio AM/FM cassette • direction assistée transmission manuelle 5 vitesses • moteur 1,8 litre.

* La mensualité ne s'applique qu'au modèle neuf Golf CL 2 portes 1996 à essence, groupe d'options Q.26, pour une location de 24 mois. D'autres termes sont aussi offerts. Un versement initial de 1 500 \$ ou un échange équivalent, la première mensualité ainsi qu'un dépôt remboursable de 275 \$ sont requis au moment de la transaction. Le transport est inclus. Préparation en sus. Limite de 40 000 kilomètres. Frais de 0,10 \$ le kilomètre additionnel. Sous réserve de l'approbation de crédit VCI. L'offre est valide pour une période limitée. Frais d'immatriculation, assurance et taxes en sus.

** Entretien gratuit pendant 2 ans ou 40 000 kilomètres. L'offre comporte des restrictions.

Voir les concessionnaires participants pour tous les détails. Le modèle offert peut différer du modèle présenté. L'offre ne s'applique qu'aux particuliers pour un véhicule à usage personnel et non commercial.



LES CONCESSIONNAIRES
VOLKSWAGEN

Auto Strasse 5905, ROUTE TRANSCANADIENNE ST-LAURENT 748-6961	Centre-Ville Volkswagen 324, RUE PEEL MONTREAL 846-1717	Chambly Automobiles 3334, BOUL. TASCHEREAU GREENFIELD PARK 671-7238	Automobiles André Rivest 839, RUE NOTRE-DAME REPENTIGNY 585-1700
Automobiles Autohaus 1855, AV. DOLLARD LISALLE 364-2753	Nordest Volkswagen 10395, BOUL. PÉRIEUX MONTREAL 325-3422	Châteauguay Volkswagen 20, BOUL. INDUSTRIEL CHATEAUGUAY 698-2261	Automobiles E. Lauzon 1384, BOUL. LABELLE BAINVILLE 430-1460
Automobiles G.M.F. 3050, BOUL. ST-CHARLES KIRKLAND 694-1378	RIVE-SUD	Haut-Richelieu Volkswagen 370, RUE BERTHE ST-JEAN-SUR-RICHIEU 359-4222	Automobiles Lafontaine 2031, BOUL. LABELLE ST-JEROME 438-4101
Automobiles Popular 5441, RUE ST-HUBERT MONTREAL 274-5471	Antilles Automobiles 649, CHEMIN LAROCQUE VALLEYFIELD 371-5563	Marcel Synnott Automobile 1200, RUE BOURGOINE, CHAMBLY 658-6645	Automobiles Le Passant 125, RUE PRINCIPALE LACHUTE 476-9966
Automobiles Rimar 5500, BOUL. METROPOLITAIN E. ST-LEONARD 253-4888	Automobiles B. Duval 400, BOUL. ROLAND-THERREN LONGUEUIL 679-0990	Park Avenue Volkswagen 8805, BOUL. TASCHEREAU OUEST BROSSARD 456-4811	Butz Automobiles 421, BOUL. SAUVÉ ST-EUSTACHE 527-4466
Automobiles Stolz 13255, RUE SHEPPARD OUEST MONTREAL 642-6242	Automobiles Niquet 1905, BOUL. SHERBROUQUE-LAURIER RTE 116, ST-BRUNO 653-1553	Volkswagen St-Hyacinthe 16070, RUE ST-LOUIS ST-HYACINTHE 773-9643	Joliette Volkswagen 1128, RUE PIERRE JOLLETTE 756-4515
Campbell & Cameron 4050, AV. VERDUN VERDUN 782-9777	Automobiles Sabir 125, RUE ANNE-VINCENT VALDREUIL 455-7941	RIVE-NORD	Volkswagen Mascouche 118, MONTÉE MASSON MASCOUCHE 474-9428
	Arbour Automobiles 790, BOUL. DES LAURENTIDES, LAFRANCOISE 343-3422		

LE DEVOIR

LE MONDE

Nuit de tension
à MoscouL'arrestation de collaborateurs
de Eltsine fait craindre
l'annulation des présidentielles

Moscou (AFP) — L'arrestation de deux collaborateurs de Boris Eltsine, hier soir, a été interprétée comme une tentative de coup de force visant à faire annuler l'élection présidentielle russe, provoquant une vive tension à Moscou la nuit dernière.

Le général Alexandre Lebed, le nouvel homme fort du Kremlin en matière de sécurité nationale, est intervenu vers quatre heures du matin pour déclarer qu'il ne tolérerait aucune tentative de déstabilisation politique et qu'il punirait les coupables d'une telle opération. M. Lebed, secrétaire du Conseil national de sécurité, a fait cette déclaration après avoir été informé de l'arrestation de deux des principaux animateurs de la campagne électorale du président Boris Eltsine, interpellés sur ordre du chef de la sécurité du Kremlin Alexandre Korjakov et du chef du Service fédéral de sécurité (FSB, ex-KGB) Mikhaïl Barsoukov. Le motif de ces arrestations n'a pas été précisé, et il était impossible de savoir si le président Eltsine en avait été informé.

La nuit dernière, la chaîne de télévision privée NTB et la chaîne d'Etat ORT ont diffusé des éditions spéciales pour annoncer la nouvelle des deux arrestations, faisant immédiatement allusion à une tentative de saboter le processus électoral. Lors d'un dernier flash peu avant 4 heures, le présentateur de NTV Evgueni Kiselev, le journaliste vedette de la chaîne, avait notamment affirmé sur un ton dramatique: «Selon un représentant de l'équipe de Eltsine (interrogé par téléphone), cette action est un premier pas d'un scénario préparé depuis longtemps pour annuler la deuxième tour de l'élection présidentielle et saper la démocratie en Russie.»

Lors de sa première intervention à l'antenne, M. Kiselev avait parlé d'une opération de «provocation, conséquence logique de la position bien connue des chefs des ministères des forces de l'ordre, qui veulent infléchir la démocratie et annuler l'élection présidentielle». «Il semble que le pays soit au bord d'une catastrophe politique», avait-il poursuivi.

Peu après, Alexandre Lebed, promu à la tête du Conseil national de sécurité par Boris Eltsine après sa surprenante troisième place (15 % des voix) au premier tour de la présidentielle dimanche, s'est dit prêt à couper court à toute opération des chefs des organes des forces de l'ordre visant à déstabiliser la situation politique dans le pays et à faire annuler la deuxième tour de l'élection présidentielle.

Selon un communiqué diffusé par la radio Echo de Moscou, Alexandre Lebed a demandé des comptes à MM. Korjakov et Barsoukov, et ordonné une enquête dont les conclusions, a-t-il dit, seront immédiatement rapportées au président Boris Eltsine, accompagnées de propositions concrètes de châtiement des coupables.

Le chef de la sécurité du Kremlin Alexandre Korjakov, un partisan de l'ordre souvent présenté comme un conseiller très influent du président, s'était prononcé, plusieurs semaines avant le premier tour, pour une annulation du scrutin présidentiel, à l'époque où le candidat communiste Guennadi Ziouganov était donné favori par les sondages.

2^e tour des élections russes le 3 juillet

Boris Eltsine renonce à aller au G7

Le président sortant reçoit l'appui du réformateur Grigori Iavlinski

Moscou (AFP) — Le président russe Boris Eltsine a annoncé hier qu'il ne participerait pas au sommet du G7 du 27 au 29 juin à Lyon, afin de consacrer toutes ses forces à l'incertaine bataille du second tour de l'élection présidentielle, prévu en principe le 3 juillet.

«La décision de ne pas aller au G7 a une immense signification politique», affirme l'analyste Sergueï Markov, de l'antenne moscovite de la fondation Carnegie. «Elle démontre s'il le fallait que le camp présidentiel s'attend à un deuxième tour très difficile.»

Accord sur la date

Boris Eltsine et son adversaire communiste Guennadi Ziouganov ont donné l'un et l'autre leur accord pour que leur affrontement décisif ait lieu le mercredi 3 juillet. La commission électorale centrale devrait, sauf surprise, entériner ce choix dès aujourd'hui.

L'initiative revient à l'entourage du président Eltsine, qui estime que le taux de participation sera meilleur en semaine. Selon les analystes, une forte participation est censée avantager le président.

Le gouvernement, à la demande du président, a décrété

un jour chômé le 3 juillet, pour respecter la loi électorale qui interdit l'organisation d'un scrutin un jour ouvrable.

M. Ziouganov a ironisé hier sur la décision de son adversaire de ne pas participer au G7, déclarant que Boris Eltsine aurait dû se rendre à Lyon pour «expliquer à ses amis pourquoi il avait perdu le premier tour».

«Il faut qu'il explique aux Allemands où il a mis les quatre milliards de dollars qu'ils lui ont donnés pour sa campagne», a ajouté le candidat communiste.

Selon M. Markov, les experts du Kremlin redoutent l'accumulation de plusieurs facteurs défavorables au président. A Moscou d'abord, où Boris Eltsine est nettement majoritaire (plus de 60 %) parmi les six millions d'électeurs, la participation au premier tour a été gonflée par l'organisation le même jour de l'élection municipale, et l'on peut craindre une démobilitation.

Les vacances universitaires, enfin, commencent le 26 juin, et risquent d'éloigner des bureaux de vote les étudiants, largement favorables au président sortant.

Par ailleurs, souligne un diplomate occidental, le G7 (États-Unis, Canada, Grande-Bretagne, France, Italie, Allemagne, Japon) n'a cette fois aucun cadeau spectaculai-

re à offrir à Boris Eltsine, qui n'a donc pas de raison d'attendre un bénéfice politique d'un tel voyage.

Renfort de poids

Hier, Boris Eltsine a reçu un nouveau soutien, avec le ralliement implicite de son principal concurrent dans le camp démocrate au premier tour, Grigori Iavlinski.

M. Iavlinski, arrivé en quatrième position dimanche avec 7,4 % des voix, a appelé ses partisans à participer au second tour, mais à «ne voter en aucun cas pour Ziouganov».

Il a également affirmé que voter contre les deux candidats — une possibilité figurant sur les bulletins de vote — reviendrait à soutenir le camp communiste.

Mardi, Boris Eltsine avait déjà reçu un renfort de poids en la personne du général Alexandre Lebed, un nationaliste arrivé troisième dimanche avec près de 15 % des voix. M. Lebed s'était rallié après avoir été investi d'importantes fonctions en matière de sécurité nationale.

Arrivé en sixième position du scrutin présidentiel russe de dimanche, Sviatoslav Fiodorov a également appelé hier ses 700 000 électeurs à voter pour le président sortant Boris Eltsine au second tour.

«Filegate»

Refonte des services de sécurité américains

La Maison-Blanche cherche à mettre fin à l'affaire des fichiers du FBI

Washington (AFP) — La Maison-Blanche a annoncé hier une refonte totale de ses services chargés de s'assurer de la fiabilité de son personnel, à la suite du scandale dit des «fiches du FBI».

En 1993 et 1994, la Maison-Blanche avait obtenu de manière injustifiée des fiches de police de plus de 400 républicains.

Cette mesure a été annoncée le jour même où débataient au Congrès des auditions sur cette affaire devant une commission de la Chambre des représentants. Un membre républicain de la Chambre, John Boehner, l'a immédiatement qualifiée de «pas dans la bonne direction».

Malgré cette première réaction favorable, il ne faisait toutefois aucun doute que cette refonte ne suffira pas à mettre fin à l'affaire des fiches, à moins de cinq mois de l'élection présidentielle du 5 novembre.

La réforme consiste à fondre les trois bureaux actuellement chargés de vérifier les antécédents des plus de mille personnes qui travaillent à la présidence et à nommer à la tête du nouvel organisme un professionnel au-dessus de tout soupçon qui, de plus, présente l'avantage pour le président Bill Clinton, un démocrate, d'avoir été engagé à la Maison-Blanche par un président républicain.

Ce nouveau service sera placé sous le contrôle d'un expert de haut rang des questions de sécurité, Charles «Chuck» Easley, 56 ans, «un fonctionnaire de carrière engagé [à la Maison-Blanche] durant le gouvernement Reagan», a affirmé l'avocat de la Maison-Blanche, Jack Quinn, dans un rapport officiel.

M. Easley a servi pendant 20 ans dans l'armée de terre, où il a occupé des fonctions dans le domaine du renseignement. Il avait été nommé il y a 10 ans par M. Reagan chef de l'un des trois services s'occupant de la sécurité du personnel à la Maison-Blanche.

Le profil de M. Easley, sur laquelle M. Quinn s'étend longuement, et notamment le fait qu'il soit un fonctionnaire de carrière, est capital, car il contraste avec celui du personnage au cœur de cette affaire des fiches, Craig Livingstone, 37 ans.

Chef de l'un des trois services de sécurité existants, M. Livingstone est un militant démocrate sans aucune expérience des questions de sécurité qui avait été nommé à son poste en 1993 pour des raisons politiques. Il est depuis lundi soir en disponibilité, officiellement à sa demande.

Entre décembre 1993 et février 1994, un employé travaillant directement sous les ordres de M. Livingstone, Anthony Marceca, lui aussi militant démocrate de longue

date, avait demandé et obtenu sans aucune difficulté du FBI les dossiers confidentiels établis par la police fédérale sur plus de 400 personnes ayant travaillé pour les présidents Reagan et George Bush, un autre républicain.

«Erreur bureaucratique»

M. Clinton a assuré qu'il s'était agi d'une «erreur bureaucratique» commise de bonne foi. Selon cette version, M. Marceca, chargé de faire les vérifications nécessaires pour permettre aux personnes travaillant à la Maison-Blanche d'obtenir un laissez-passer, avait travaillé à partir d'une liste périmée qui lui aurait été donnée par erreur.

Mais les républicains refusent de croire à cette version, mettant en avant le passé de militant démocrate de M. Livingstone et Marceca et certaines inconsistances dans les arguments de la Maison-Blanche.

M. Easley «est un fonctionnaire de carrière, et j'insiste sur carrière, par opposition à politique», a affirmé M. Quinn dans une interview à la chaîne de télévision ABC, le décrivant aussi comme «un gentleman».

L'Attorney General (ministre de la Justice), Janet Reno, a annoncé mardi soir qu'elle avait ordonné au FBI d'ouvrir une enquête officielle sur cette affaire des fiches.

L'assassinat d'Aldo Moro

Les confessions d'un ancien terroriste

Rome (AFP) — Un ex-membre des Brigades rouges, mouvement terroriste d'extrême gauche actif en Italie dans les années 1970, a raconté hier devant un tribunal de Rome l'assassinat en 1978 de l'ancien chef de gouvernement démocrate-chrétien Aldo Moro auquel il a participé.

Germano Maccari, arrêté en 1993 sur dénonciation de l'ex-militante des B.R. Adriana Farranda, a avoué qu'il était un des quatre membres du commando qui avait détenu Aldo Moro pendant 55 jours dans une «cellule» installée dans un appartement romain. Il a cependant nié être l'auteur de l'exécution qui avait été jusque là racontée par des personnes n'y ayant pas participé.

Adriana Farranda avait affirmé que Mario Moretti, membre fondateur des B.R. et cerveau de l'enlèvement du dirigeant démocrate-chrétien, avait tiré une première rafale de balles sur Aldo Moro mais que le coup de grâce avait été tiré par Maccari.

Maccari a commencé le récit de ces événements, qui n'ont cessé de

tourmenter l'Italie, en affirmant qu'il «était opposé à l'assassinat d'Aldo Moro mais que les B.R. raisonnaient seulement en termes politiques et lui avaient dit qu'il y avait une guerre [contre l'Etat] et qu'il fallait la gagner».

«Il s'était résigné»

«Mario Moretti nous avait communiqué la décision de la direction nationale des B.R. le 8 mai. Il avait dit qu'il s'en occuperait lui-même mais que je devrais l'assister. Le matin du 9 mai, on fit lever Aldo Moro très tôt, on lui remit ses vêtements en lui disant qu'on l'emmenait dans un autre endroit. Je ne sais pas s'il a compris. En tous cas, au cours des derniers jours, il s'était résigné», a raconté Maccari, la voix très émue, devant le tribunal où il est jugé pour sa participation au meurtre de l'homme politique.

«On l'a fait descendre dans le garage de l'immeuble où il y avait une Renault rouge et l'on l'a fait entrer dans le coffre. J'avais une mitrailleuse Scorpion et Moretti, une Walter PPK. Je me suis retourné et j'ai regardé vers la

porte. J'ai entendu deux détonations. Puis Moretti, très agité, m'a demandé ma mitrailleuse, je me suis retourné de nouveau et j'ai entendu une ou deux rafales puis la fermeture du coffre de la voiture», a-t-il poursuivi.

«Pendant vingt ans j'ai caché la vérité à ma famille, à mes amis, à mon ex-fiancée, à mes avocats et quelquefois à moi-même. J'ai vécu pendant toutes ces années avec un grand remords», a-t-il dit, expliquant sa décision de tout dire par l'impossibilité dans laquelle il se sentait de continuer à mentir.

Une vingtaine de terroristes impliqués dans l'enlèvement et le meurtre de Moro ont été condamnés à la détention à perpétuité à l'issue des trois premiers procès.

Aldo Moro, ex-président du conseil italien et président de la Démocratie chrétienne en 1978, avait ouvert un dialogue avec le Parti communiste italien, dirigé alors par Enrico Berlinguer, en vue de créer un gouvernement de «compromis historique» quand il a été enlevé par les BR et assassiné.

Israël face au sommet arabe du Caire

Premier test pour Benjamin Netanyahu

Le premier ministre israélien tentera d'apaiser les esprits

Jérusalem (AFP) — À peine investi, le premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, affronte son premier défi de politique étrangère, le sommet arabe convoqué samedi et dimanche au Caire pour le contraindre à infléchir ses positions.

Le gouvernement travailliste sortant dirigé par Yitzhak Rabin puis, après son assassinat, par Shimon Pérès, avait réussi, grâce à un début de normalisation des relations avec une partie du monde arabe, à contribuer à sa division.

Le chef de la droite nationaliste a heurté le monde arabe et ainsi suscité son unité spectaculairement retrouvée, par son triple «non» ancré dans son programme de gouvernement: pas de concession sur le Golan, pas d'Etat palestinien, pas de partage de Jérusalem.

Officiellement, M. Netanyahu reste de marbre face au sommet arabe, le premier de cette envergure depuis six ans. «Les déclarations en tous genres et les menaces ne nous impres-

sionnent pas, bien au contraire», a-t-il affirmé. Certains de ses proches cherchent à minimiser la portée de la rencontre du Caire. Yehouda Lanry, ancien ambassadeur et député du Likoud, le parti de M. Netanyahu, fait valoir notamment l'absence probable du roi du Maroc, un des principaux interlocuteurs d'Israël dès le début du processus de paix.

D'autres analystes relèvent que le sommet est, en lui-même, un échec pour Israël. Ainsi, pour le professeur Meir Zamir de l'université Ben Gourion, sa convocation démontre que la construction diplomatique réalisée par M. Pérès s'est effondrée dès sa défaite électorale.

La Syrie, pays le moins enclin aux concessions parmi les voisins immédiats d'Israël, a su sortir de son isolement. «Shimon Pérès avait réussi à faire d'Israël un acteur au sein même du monde arabe, attirant les uns et écartant les autres, notamment la Syrie. Le monde arabe a ainsi connu, en

tant que bloc politique, une décomposition sans précédent», explique M. Zamir.

Pour la plupart des analystes, M. Netanyahu va tenter d'apaiser les esprits afin d'éviter une dangereuse surchauffe. «Nous devons nous attacher à une politique à double face: sur le plan pratique, il devra faire des gestes de bonne volonté plus ou moins dans la ligne du gouvernement sortant, alors que sur le plan verbal, il affichera fermeté et intransigeance», estime M. Zamir.

L'action de M. Netanyahu vis-à-vis des Arabes ne tardera pas à être mise à l'épreuve sur le terrain. Il va devoir définir sa politique concernant la ville de Hébron en Cisjordanie, dont des quartiers palestiniens doivent être évacués par l'armée israélienne en vertu des accords d'autonomie. Il va aussi devoir prendre en charge la confrontation sanglante avec le Hezbollah dans le sud du Liban, casse-tête de tous les gouvernements israéliens.

Les tribulations des damnés de la mer

À la fin du mois, le dossier des boat people vietnamiens sera clos

Les Nations unies mettent un terme au bout de 20 ans au programme chargé de s'occuper d'une migration déchirante

Hong-Kong (AFP) — La saga des boat people vietnamiens, l'une des migrations humaines les plus déchirantes de l'histoire récente, va s'achever officiellement fin juin, 20 ans après les premiers départs des réfugiés des côtes du Vietnam sur des esquifs de fortune.

En 20 ans, ils auront été quelque 840 000 à tenter leur chance à l'extérieur d'un pays tombé aux mains des communistes et ravagé par la guerre. La grande majorité d'entre eux y aura réussi: selon les statistiques officielles, 750 000 ont été réinstallés dans un autre pays, essentiellement les États-Unis, le Canada et l'Australie.

Officiellement, les boat people n'existeront plus pour la communauté internationale à partir du 30 juin 1996. A cette date se termine le programme de l'ONU créé en 1989 pour tenter de mettre fin à l'exode. Aux termes de cet accord, les boat people n'obtenaient plus automatiquement le statut de réfugiés, qui leur permettait d'émigrer dans le pays de leur choix, mais devenaient des «immigrants illégaux». Cette décision avait été prise pour mettre fin à l'espoir qui poussait des familles entières à s'embarquer dans les conditions précaires.

«Avant 1989, dit Jean-Noël Wetterwald, responsable à Hong-Kong du Haut Commissariat aux réfugiés (HCR), on a abusé du statut de réfugiés, et donné de faux espoirs».

En 1979, au plus fort de la crise, ils avaient été 200 000 à fuir leur pays, pour se réfugier, s'ils échappaient aux pirates et aux typhons, à Hong-Kong, en Malaisie, en Indo-

ésie, en Thaïlande, aux Philippines et à Singapour. Ils étaient 70 000 à fuir le Vietnam en 1989. Le flot s'arrêtait graduellement après l'accord de 1989. En 1992, ils n'étaient plus que 41.

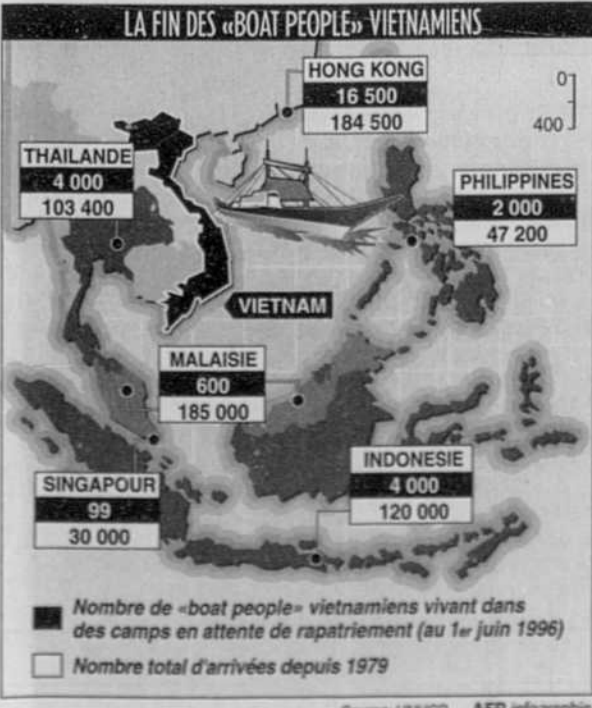
Retour au Vietnam, volontaire ou non

Il aura fallu sept années supplémentaires pour tirer un trait sur cet épisode. Sept années que des milliers de familles vietnamiennes ont vécu dans des camps. Aujourd'hui, leur seule issue est le retour au Vietnam, volontairement ou non.

À la fin mai 1996, ils étaient 16 500 dans ce cas à Hong-Kong, 4 000 en Indonésie, 4 000 en Thaïlande, 2 000 aux Philippines et 600 en Malaisie. Théoriquement, ils devraient tous être renvoyés au Vietnam avant la fin juin. Pratiquement, précisent les responsables du HCR, il faudra quelques semaines de plus pour l'Indonésie et la Thaïlande. Hong-Kong aura un an de plus pour vider ses camps.

En mai 1996, indique Catherine Bertrand, responsable du HCR à Hanoï, 3500 boat people sont revenus au Vietnam, contre 5000 pour 1995.

L'accélération du mouvement est due pour beaucoup à l'application récente d'une politique de retour beaucoup plus ferme dans chacun des pays concernés. À Hong-Kong, Philippines, Indonésie, Malaisie, les autorités ont mis en place des programmes de départs «forcés», qui ont poussé beaucoup de familles à choisir un



retour «volontaire».

«Ils ont le choix entre un rapatriement de force au Vietnam en trois jours à bord d'un bateau de la marine indonésienne, ou un retour en une heure, à bord d'un avion de Air Vietnam, avec un viatique donné avant leur départ. Le choix est vite fait», dit Mme Bertrand.

Mme Bertrand et les responsables du HCR soulignent que Hanoï respecte ses engagements, et que les boat people ne subissent pas de discrimination particulière.

Une famille de cinq personnes reçoit du HCR un total de 1200 dollars pour reprendre pied au Vietnam. Cet argent est vite épuisé quand on sait qu'il en coûte par exemple 80 dollars pour se faire établir un certificat de naissance sur place. Par ailleurs, la situation individuelle de beaucoup de réfugiés est humainement compliquée: certains se sont mariés et ont eu des enfants dans les camps. D'autres avaient laissé leur famille au Vietnam et en ont créé une autre entre temps.

Micheline Matlet, une psychologue belge qui a travaillé pendant un an dans les camps de Hong-Kong et vient de passer un mois au Vietnam avec d'anciens internés rentrés au pays, confirme ce point.

«Ils ont tout perdu, dit-elle. La plupart avaient vendu leur maison pour partir, et ils en sont rendus à mendier l'hospitalité dans leur propre village. Il n'y a pas de cas de rejet. C'est dans leur tête et dans leur cœur. Certains essaieront de repartir.»

ACTUALITÉS

La maladie du légionnaire

Identification de la source de contamination

Québec (PC) — La source de contamination de la bactérie du légionnaire provenait de deux tours de refroidissement situées sur le toit de l'édifice de Place Québec, propriété de la compagnie Trizec. Ces tours ont depuis été désinfectées et ne comportent plus de risque pour la santé des résidents du voisinage. L'épisode de la maladie du légionnaire semble donc maintenant clos.

Telles sont les conclusions livrées hier par le Centre de santé publique de Québec, au terme d'une enquête menée dans 23 tours de refroidissement de 16 édifices de la colline parlementaire, face à l'éclosion de onze cas de la maladie du légionnaire, entre le 12 mai et le 3 juin.

Huit des onze personnes atteintes habitent les quartiers Saint-Jean-Baptiste, Montcalm et Saint-Sauveur, deux ont circulé à un moment ou l'autre dans ce secteur, tandis qu'un autre malade y travaillait. L'eau contaminée des tours de refroidissement propulse des gouttelettes aux environs de l'édifice, propageant ainsi la bactérie dans l'environnement.

La maladie du légionnaire a entraîné un décès et trois malades sont toujours hospitalisés, dont l'un dans un état toujours jugé sérieux.

Quatre des onze personnes sont âgées dans la quarantaine, les autres ont plus de 65 ans.

GARDERIES

Date d'entrée en vigueur: le 22 juillet prochain

SUITE DE LA PAGE 1

en milieu scolaire. Brigitte Guay, est satisfaite de l'annonce. «C'est nous qui étions les plus touchés, dit-elle. Les compressions seront de 5 à 10 % au lieu des 59 % d'abord annoncés pour les plus démunis. Tous seront touchés, mais surtout ceux qui gagnent plus de 30 000 \$.»

Les nouvelles mesures entrèrent en vigueur dès le 22 juillet et les parents d'enfants fréquentant les garderies seront avisés des modalités au début du mois.

L'attachée de presse du ministre, Christiane Miville-Deschênes, signale que le budget des crédits de l'Office des garderies déposé en mars n'a pas été touché par rapport à l'an dernier, à 241 millions de dollars pour 1996-97.

«Nous maintenons l'aide aux garderies. Nous avons exclu les enfants de 6 à 12 ans de l'aide financière; nous avons parlé d'une modulation de 45 % de cette aide mais il y avait un impact difficile pour les familles à faibles revenus. Les paramètres seront dorénavant différents.» C'est que les services de garde sont un domaine en pleine expansion au Québec en ce moment.

Contrairement aux budgets des universités, des cégeps et des commissions scolaires, il n'y a aucune compression réelle cette année dans le budget des garderies, mais il y avait «des gels de coût du système».

«L'an prochain, il y aura de nouveaux budgets», précise Mme Miville-Deschênes. En 1994-95, Brigitte Guay estime que le budget de l'Office des garderies a été de 213 millions. La présidente de l'Association des services de garde en milieu scolaire souligne que l'infrastructure de l'école n'est pas dispendieuse pour les services de garde.

«On parle de 215 \$ pour un enfant pendant toute l'année», dit-elle. On avait d'abord annoncé une réduction du budget de fonctionnement de ce service de 12 à 7 millions. Voilà ce qui faisait l'objet d'un litige, il s'agit de 825 services de garde en milieu scolaire pour 72 000 enfants de 4 à 12 ans.

«Ce qui coûte cher, précise-t-elle, c'est le budget de fonctionnement des garderies pour les tout-petits plutôt que le service de garde en milieu scolaire.» Ce budget est de 72 millions pour 1030 garderies qui reçoivent 53 000 enfants. Il y a aussi 150 agences de garde en milieu familial qui s'occupent de 17 500 enfants; celles-ci ont un budget de fonctionnement de 12,6 millions.

Mme Guay précise que la loi 11 adoptée au cours de la présente session modifie les services de garde à l'enfance pour les jardins d'enfants et les haltes-garderies. La ministre a dit que la loi 11 vise «à consolider, réorienter et régionaliser les services de garde au Québec». Elle devait conclure: «Je suis convaincue que la simplification du programme d'aide financière, jumelée à la révision du crédit d'impôt remboursable pour frais de garde, me permettront, à compter de l'an prochain, de proposer des mesures plus équitables favorisant une plus grande accessibilité des services pour les familles à plus faibles revenus.»

Démission du vice-président de la CECM

PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

Le vice-président de la CECM, Benoît Bessette, a démissionné hier soir de la coalition que son parti, le COURS, formait avec le Regroupement scolaire confessionnel (RSC) de Michel Pallascio, accusant le président Pallascio d'autoritarisme.

Mais cette guerre interne ne change pas le rapport de force au conseil des 21 commissaires de la CECM: le RSC de Michel Pallascio compte neuf commissaires, le même nombre que le MEMO, le parti d'opposition, et M. Pallascio peut compter sur le soutien de deux indépendants qui forment toujours coalition avec lui, John De Luca et Roger Dominguez. M. Bessette, qui représentait le COURS, entend voter de façon indépendante.

Tout en démissionnant du poste de vice-président, M. Bessette demeure membre de l'exécutif de la CECM. À la surprise de M. Pallascio, d'ailleurs, qui se demande pourquoi «il démissionne d'un poste et non des deux».

Quant à la présidente du MEMO, Diane de Courcy, elle a eu ces mots lapidaires: «Il démissionne d'un bord, reste de l'autre, c'est de l'incohérence.»

Visiblement, le geste de M. Bessette ne change rien dans l'immédiat à la position de la CECM sur les commis-

sions scolaires linguistiques, la commission scolaire s'opposant toujours au projet Marois (le RSC voudrait voir la CECM demeurer confessionnelle).

Lors d'un précédent conseil des commissaires, M. Bessette avait présenté un projet qui pouvait mener à la privatisation de plusieurs services de la CECM, projet qui avait été rejeté par M. Pallascio. Le torchon brûlait donc entre le RSC et M. Bessette depuis un certain temps. M. Bessette a indiqué hier que pour le RSC, «vice-présidence rime avec silence», et il a critiqué l'attitude de «confrontation» avec tout le monde du RSC, le «tabou épouvantable» que représentent pour le RSC les questions de sexualité et de sida, la façon dont son parti a été «exclu de toute la réflexion sur le budget de la CECM» et la mise au rancart d'un projet d'études dirigées.

De son côté, Michel Pallascio a indiqué que «M. Bessette ne participait à rien».

Mentionnons qu'après avoir durement critiqué le président Pallascio, M. Bessette a par la suite voté avec le RSC pour augmenter les sommes versées à l'Archevêché de Montréal pour les animateurs de pastorale au primaire, un projet vivement décrié par le MEMO.

Michel Pallascio a proposé hier comme vice-présidente de la CECM un membre de son exécutif et de son parti, Carmelle Gadoury.

BOUCHARD «L'impôt-médicaments»

SUITE DE LA PAGE 1

trouée dans les champs d'action qui sont dévolus au Québec par la Constitution, et un combat incessant contre ces empiètements qui ont déjà eu lieu.»

De part et d'autre, les leaders du Parti libéral du Québec et de l'Action démocratique ont montré du doigt le «double langage» qu'ils imputent à M. Bouchard comme l'un des faits saillants du dernier semestre.

De l'avis du chef libéral Daniel Johnson, la crédibilité de M. Bouchard et la confiance des citoyens en ce qui a trait à «la franchise de ses propos, lorsqu'il se prononce sur quoi que ce soit», en ont pris un dur coup.

M. Johnson accuse le premier ministre, par exemple, de se présenter comme un «crypto-fédéraliste» en privé, à des hommes d'affaires qu'il rencontre à l'occasion, alors qu'il tient, en public, un discours souverainiste. M. Johnson dit avoir eu des confidences selon lesquelles M. Bouchard se plaint en privé d'avoir «de la misère avec le Parti québécois».

Le premier ministre a nié ces allégations. «J'ai toujours dit [à ces personnes] que j'avais personnellement, ainsi que mon parti, un engagement ferme de tenir un référendum dans le second mandat de ce gouvernement. Et je n'ai jamais, jamais, jamais dit quoi que ce soit d'autre que cela. Je crois que la souveraineté est la seule solution à notre problème. Et tout ce qui peut être dit [par ces personnes] à ce sujet doit être de la pensée magique [wishful thinking], a-t-il dit. Il a ajouté: «Je suis très fier d'être le chef du Parti québécois et je n'ai aucune plainte à faire à propos du Parti québécois.»

M. Bouchard signale qu'on ne peut voir sa participation à la conférence des premiers ministres, aujourd'hui et demain à Ottawa, comme un engagement dans un processus de renouvellement du fédéralisme. «On ne voit pas là la possibilité d'un renouvellement», a-t-il dit, estimant que le point de vue exprimé par les autres provinces et celui du Québec montrent «deux visions du pays différentes».

«On refuse même toute notion d'une collectivité spécifique qui soit ce que nous, les souverainistes, on appelle un peuple», a-t-il dit. Il a ajouté que si le Québec disait oui aux propositions qui sont sur la table dans le domaine des politiques sociales, par exemple, «cela permettrait au fédéral de faire plus que ce que M. Bourassa a refusé à Victoria en 1970».

«Je vois qu'il y a des intérêts fondamentaux du Québec qui sont menacés et je considère que mon rôle, c'est de les défendre», a-t-il ajouté.

Aux yeux du chef libéral, les «zigzags» et les «doubles discours» de M. Bouchard ne sont pas réservés à la ques-

tion nationale. Il met en opposition le bilan législatif du gouvernement et les discours de M. Bouchard sur les réformes sociales, grâce auxquelles chacun devait y trouver son compte. Or, affirme M. Johnson, «le seul compte qu'on trouve, c'est un compte de taxes». Il montre du doigt l'assurance-médicaments, qu'il rebaptise «impôt-médicaments», qui est à ses yeux «une mesure budgétaire déguisée en mesure sociale».

M. Johnson voit également une contradiction entre ce que disait M. Bouchard lundi au sujet des budgets de l'éducation et les bruits qui circulent dans les milieux concernés. Le premier ministre affirmait, lundi, au sujet des compressions en éducation: «Je pense que ce qu'on a prélevé, c'est assez.» Depuis quelque temps, ont révélé hier les libéraux, des sous-ministres de l'Éducation ont suggéré aux responsables du réseau d'écoles primaires et secondaires ainsi que des cégeps de se préparer à des compressions aussi importantes pour l'an prochain que celles qu'ils ont dû encaisser cette année.

Le ministre de l'Éducation, Pauline Marois, a soutenu ce que font ses sous-ministres, c'est «évaluer les différentes avenues» afin que les administrateurs scolaires soient prêts à faire face à des compressions, quelle que soit la hauteur à laquelle elles seront imposées.

Le premier ministre a clarifié sa pensée au sujet des réductions de dépenses dans l'éducation. «Les compressions ne sont terminées nulle part, a-t-il dit. Quant à l'éducation, nous aurons le souci de nous rappeler que, cette année, il y a eu un prélèvement considérable qui a été effectué au moment de demander l'effort de l'année prochaine.»

L'Assemblée nationale a ajourné ses travaux hier soir jusqu'à l'automne. Durant la session printanière, le gouvernement a soumis à l'Assemblée 57 projets de loi, dont 34 ont été adoptés. Le gouvernement s'enorgueillit d'avoir fait adopter une réforme de l'Aide juridique, créé un régime d'assurance-médicaments, levé l'obligation alimentaire des grands-parents, créé un ministère de la Métropole, créé Télé-Québec, prévu la création de 22 000 places en garderie dans les prochaines années et adopté diverses mesures pour atteindre l'objectif d'un déficit zéro dans trois ans.

L'Assemblée nationale a confirmé Paul-André Comeau dans ses fonctions de président de la Commission d'accès à l'information et nommé Claude Fillion (un ancien député péquiste) à la présidence de la Commission de protection des droits de la personne et des droits de la jeunesse.

Le chef libéral Daniel Johnson a pour sa part indiqué qu'il avait l'intention «d'être là à l'élection générale», niant à nouveau diverses rumeurs voulant qu'il songe à quitter la direction du Parti libéral.

Boutros-Ghali candidat à un second mandat

New York (AFP) — Boutros Boutros-Ghali, 73 ans, a décidé d'être officiellement candidat à un second mandat de secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (ONU), malgré les critiques publiées contre lui dans plusieurs journaux anglo-saxons, a annoncé son porte-parole à New York, mercredi soir.

Cette annonce a été faite de manière impromptue au siège de l'ONU, alors que le secrétaire général, de nationalité égyptienne, était en visite officielle en Allemagne. Quelques heures plus tôt à Bonn, il avait affirmé qu'il avait «encore six mois pour prendre une décision», mais

qu'il recevait déjà «le soutien de nombreux pays».

Selon des diplomates occidentaux, M. Boutros-Ghali «a tranché» juste avant «deux échéances majeures» pour lui: le sommet occidental du G7, fin juin à Lyon (France), et celui de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), prévu en juillet à Yaoundé (Cameroun), où 53 États devraient être représentés au plus haut niveau. M. Boutros-Ghali, arrivé à la tête de l'ONU le 1^{er} janvier 1992 et qui aura 74 ans en novembre, a pris «sa décision» et sera candidat à «un second mandat» de secrétaire général de l'organisation mondiale, a déclaré son porte-parole Ahmad Fawzi.

MAROIS

SUITE DE LA PAGE 1

Et interrogée sur le refus de Lucien Bouchard d'entreprendre une véritable négociation constitutionnelle sur cette question, Lorraine Pagé répliqua que «la peur de renouveler le fédéralisme ne fait pas le poids devant les intérêts supérieurs [des citoyens]».

À l'appui de sa démonstration, la coalition a présenté un ensemble d'arguments hier:

■ les commissions scolaires linguistiques seront dotées de comités confessionnels qui auront de très larges pouvoirs et qui auront même un droit de veto sur des questions pédagogiques, disciplinaires et de fonctionnement des écoles;

■ comme le projet prévoit l'existence concurrente dans chaque nouvelle commission scolaire francophone et anglophone d'écoles catholiques, protestantes et non confessionnelles, on pourrait se retrouver avec six réseaux d'écoles pour chaque territoire scolaire;

■ la multiplicité de ces réseaux ne favorise aucunement l'intégration des groupes culturels et confessionnels différents;

■ on n'a pas prévu de droit absolu pour les parents à avoir une école non confessionnelle. Une commission scolaire pourrait donc décider de distribuer tous les enfants entre les écoles catholiques ou protestantes; une autre pourrait décider de créer des écoles non confessionnelles;

■ tous les groupes sociaux auront tendance à se regrouper selon différentes affinités: familles francophones de souche dans les écoles catholiques, même pour les familles qui n'adhèrent à aucune religion; anglophones dans les commissions scolaires anglophones; immigrants de tradition protestante dans les écoles protestantes; juifs, musulmans, familles d'origine asiatique ou africaine majoritairement dans des écoles non confessionnelles. Le système favoriserait le «repliement identitaire», ce serait «l'école-ghetto».

La coalition émet également des réserves envers le sondage Léger et Léger commandé par la ministre, qui indique que 62 % des parents préfèrent l'école confessionnelle à l'école non confessionnelle.

«Fondamentalement, fait valoir Louise Laurin, les parents veulent que l'école transmette des valeurs, et la forme de transmission qu'ils connaissent, ce sont les cours de religion.»

Pour le moment, cette coalition regroupe l'Alliance des professeurs de Montréal, l'Association des cadres de la CECM, l'Association des directeurs d'école de Montréal, l'Association québécoise des professeurs de français, l'Association pour l'éducation interculturelle, la Fédération étudiante collégiale, la Ligue des droits et libertés, le Mouvement laïque québécois, le Mouvement national des Québécois, le MEMO, la Société Saint-Jean-Baptiste, la CSN, la FTQ, la CEQ ainsi que des conseils syndicaux régionaux et différents syndicats d'enseignants.

Bouchard craint «la montée de très forts lobbys religieux»

À Québec, le premier ministre Lucien Bouchard a soutenu que l'opposition qui se lève est «dans l'ordre des moyens» et ne porte pas sur l'objectif.

«Le gouvernement n'a pas d'idéologie là-dedans. Il n'y a pas d'idéologie souverainiste dans cela», a-t-il dit.

«Je n'aurais eu et je n'aurai, le cas échéant, aucune hésitation à choisir la voie constitutionnelle pour arriver à la solution si je pensais que c'est la meilleure voie», a-t-il dit. Mais plusieurs facteurs militent en faveur d'une autre voie.

Le premier ministre craint notamment qu'en cherchant à faire modifier la Constitution, cela provoque «la montée de très forts lobbys religieux. Là, dit-il, pour le moment, ils sont silencieux parce que nous sommes dans la voie que vous connaissez».

M. Bouchard invoque d'abord une majorité de Québécois qui «préfèrent que les engagements constitutionnels en matière de religion, au bénéfice des religions catholique et protestante, soient, ne serait-ce que pour partie, encore maintenus à l'intérieur des commissions scolaires».

«On peut avoir une opinion, mais il reste que nous sommes en politique, dit-il, et que nous devons faire les choses harmonieusement, nous devons les faire avec l'appui de la population et surtout les faire de façon efficace et rapide.»

Deuxièmement, il soutient que «la voie constitutionnelle n'est pas le miracle». Cette voie pourrait entraîner, dit le premier ministre, des négociations multilatérales impliquant plusieurs provinces, jusqu'à six, a-t-il dit, «avec tous les marchandages, avec la boîte de Pandore que vous ouvrez, avec des mesures dilatoires qui compromettraient gravement le projet».

Tandis que la voie Kenniff, a-t-il dit, offre «une certaine sécurité juridique» permettant d'être à l'abri des attaques judiciaires, lesquelles seraient «une catastrophe, parce que vous vous retrouvez décalés jusqu'à la fin des temps».

Cela étant dit, M. Bouchard note que le gouvernement va travailler cet été et, s'il le peut, améliorer le projet.

FIN

SURVIVRE «Ça fait 14 ans que je suis en dedans et je n'ai pas l'impression de payer quoi que ce soit»

SUITE DE LA PAGE 1

Irreparable en tuant son beau-père, le second mari de sa mère, victime de violence conjugale depuis une dizaine d'années. «Si quelqu'un m'avait dit, quand j'avais 15 ans, que je me retrouverais un jour en prison, je l'aurais traité de fou.» Il lui a fallu trois ou quatre ans, une fois condamné, pour se remettre du coup de massue: il devrait purger «en dedans» une peine plus longue que ce qu'il avait vécu jusque-là.

Benson est un peu plus jeune que la moyenne d'âge des gens détenus pour une sentence à vie, qui est de 36,5 ans contre 30 ans pour l'ensemble de la moyenne carcérale. Comme 70 % des prisonniers condamnés à perpétuité, il n'avait jamais séjourné dans un pénitencier fédéral. Et comme plus de la moitié d'entre eux, il n'avait aucun casier judiciaire. En entrant dans le pénitencier à sécurité maximale d'Archambault, il découvrait donc à la dure un univers qui lui était totalement étranger.

«Mais la prison est une question de troisième étage, note-t-il. C'est dans la tête que ça se passe. Tant que l'es pas en prison dans la tête, l'es pas en prison. La prison, c'est beaucoup une question intellectuelle. Dès le moment

où tu commences à penser comme un prisonnier, à parler comme un prisonnier, le système risque de t'avoir. Mais je me suis toujours battu avec moi-même pour ne pas penser comme un prisonnier.»

Il a pour ce faire complété, derrière les barreaux, un diplôme d'études collégiales, puis a pu profiter d'un programme qui n'existe plus: il a fait un baccalauréat, avec des professeurs en chair et en os qui croyaient que l'éducation avait sa place en prison. «Les gens pensent qu'il n'y a que des choses épouvantables en prison. Mais il s'y fait aussi de belles choses. Il y a par exemple des gens qui y entrent illettrés et qui en ressortent avec un secondaire trois.»

Dans un an, il sera admissible à la révision judiciaire, à laquelle il rêve depuis déjà 14 ans: pour lui, c'est la vie, la liberté et les impôts qu'il pourra payer. «Ce qui me frustre le plus, c'est qu'on dit qu'on met quelqu'un en prison pour lui faire payer sa dette à la société. Je sais que j'ai commis un crime très grave et je trouve normal de devoir payer pour cela. Mais moi, ça fait 14 ans que je suis en dedans et je n'ai pas l'impression de payer quoi que ce soit. Ça coûte beaucoup d'argent pour me garder ici et je suis totalement inutile. S'agit-il simplement de

punir les gens ou d'aider à leur réhabilitation?»

À l'aube de sa prévaloir d'une procédure qui pourrait le mener à l'extérieur, et même si les gens qui s'occupent de son dossier seraient prêts à le libérer dès maintenant, Daniel Benson n'ignore pas que la révision judiciaire n'est que la première étape d'un long processus. Et il sait très bien que la pression d'un public informé à coups de clichés n'aide en rien les gens comme lui. «Je serais capable de faire un autre dix ans, lance-t-il quand on évoque la possibilité d'un refus à sa demande de révision judiciaire, mais je ne sais pas si je voudrais le faire.»

Jusqu'à la mort

Normand, condamné à vie pour meurtre au second degré, en 1972, sans possibilité de libération avant dix ans, sait lui aussi ce que signifie le resserrement des libérations conditionnelles. Après avoir joué au *tough* quelques années en dedans, où il était entré à 23 ans, il a fini par s'assagir, avec l'aide d'un médecin qui a découvert que ses troubles comportementaux étaient liés à un manque de lithium. En liberté depuis dix ans, il continue à voir tous les mois son agent de libération conditionnelle, à qui il n'a toutefois plus grand-chose de bien spécial à dire. «A tous

les mois, mon agent constate que je suis un rescapé du système. Mais je dois continuer à le voir tous les mois.»

Et à moins d'un changement de cap de la Commission nationale des libérations conditionnelles, ce rendez-vous mensuel ne se terminera qu'à sa mort, puisque la libération mitigée, qu'on lui a déjà refusée à deux reprises, a été abolie il y a peu: avec elle, c'est ainsi la possibilité de ne voir son agent qu'une fois l'an qui s'est envolée.

Daniel Benson, comme Normand, comprend la souffrance des proches des victimes et compatit avec eux. «Mais en gardant une personne en prison 25 ans, on ne peut qu'en faire une bête, remarque-t-il. C'est facile de dire "tu as tué quelqu'un, on va te garder en prison toute ta vie". Ça ne demande aucun effort, seulement une cage et une clé. Mais réhabiliter quelqu'un qui a commis un crime et qui se retrouve en prison, en faire un citoyen respectueux des droits, ça demande du travail, un effort collectif. Au fond, c'est une question de société. Il s'agit de savoir si la société a la volonté ou non de donner aux individus des outils qui vont leur permettre de revenir sur le droit chemin.»

FIN

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 17H00
2050, RUE DE BLEURY, 9^E ÉTAGE, MONTRÉAL, (QUÉBEC) H3A 3M9
RENSEIGNEMENTS ET ADMINISTRATION : (514) 985-3333

PUBLICITÉ
AVIS PUBLICS (514) 985-3344
ANNONCES CLASSÉES (514) 985-3344
PUBLICITÉ (514) 985-3399 / Télécopieur (514) 985-3390
NUMÉRO SANS FRAIS 1-800-363-0305

SERVICE DES ABONNEMENTS
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 16H30
Montréal (514) 985-3355 / Télécopieur (514) 985-3390
Extérieur (sans frais) 1 800 463-7559

LE DEVOIR

LES SPORTS

Battus 7-6 en dix manches

Les Expos ratent le balayage

PRESSE CANADIENNE

Denver — Un simple de Quinton McCracken combiné à une erreur de Shane Andrews en fin de 10^e manche ont conduit les Rockies du Colorado à une victoire de 7-6 contre les Expos, hier.

Les Rockies ont ainsi évité le blanchissage de la série de trois matches, mais les Expos complètent leur périple de six matches à l'étranger avec une excellente fiche de 4-2.

Le perdant Tim Scott (2-2) a d'abord donné un but sur balles à Walt Weiss avant qu'une balle passée de Lenny Webster ne place les Expos dans l'eau chaude.

McCracken a déposé un amorti parfait vers le troisième coussin. Andrews a bien récupéré la balle et a

relayé à toute vitesse vers le premier. Personne ne couvrait le sac et la balle a atterri au champ droit permettant à Weiss de marquer.

Ellis Burks a bouclé deux circuits dans le match. La victoire est allée à la fiche de Bruce Ruffin (2-1).

Les Rockies pensaient bien qu'une poussée de trois points à coups de doubles contre Pedro Martinez et Mike Dyer allait faire la différence en septième quand ils ont pris les devants 6-5, mais en neuvième, les Expos ont créé l'égalité à nouveau.

Grudzielanek a obtenu un simple, a filé au deuxième à la suite d'un mauvais lancer de Bruce Ruffin et a marqué quand Jason Bates n'a pu capter un amorti de Lansing.

Burks n'a pas mis de temps à poursuivre le festival des circuits com-

mencé la veille. Dès la manche initiale, il a bouclé son 15^e coup de quatre buts et en troisième, il déposait une autre offrande de Martinez dans les tribunes de gauche. Le partant Mark Thompson a lui-même produit un point en quatrième quand Jeff Reed, qui avait obtenu un double a été saisi sur un jeu serré au marbre.

Mais Martinez avait joué le même tour aux Rockies en deuxième quand son simple au champ opposé avait permis à Rodriguez de marquer. Après un double de Moises Alou en troisième, Rodriguez a produit son 61^e point avec un double dans la gauche. On croyait que la balle avait franchi la clôture. Mais l'arbitre Angel Hernandez au troisième sac en a décidé autrement.

Mais deux manches plus tard Ro-

driguez expédiait la balle presque au même endroit. La balle a atterri dans la troisième rangée des tribunes. Les Expos ont repris les devants en sixième. Santangelo a mis le feu aux poudres avec un triple dans la droite. Quand Fletcher a suivi avec un coup en flèche, Santangelo a marqué facilement. Un autre double de Grudzielanek a produit le deuxième point.

Mais en septième, les Rockies ont orchestré cette poussée de trois points et chassé Martinez qui a donné un double à Jason Bates et un but sur balles à Burks. Il venait d'effectuer son 115^e lancer. Le releveur Mike Dyer a été accueilli par des doubles consécutifs de Dante Bichette et Andres Galarraga. Omar Daal et Barry Manuel sont venus éteindre le feu.

Ozzie tirera sa révérence

St-Louis (AP) — Ozzie Smith, des St. Cards de St. Louis, qui a été décrit comme le meilleur joueur d'arrêt-court défensif dans l'histoire du baseball, prendra sa retraite à la fin de la saison.

Smith a fait part de sa décision hier lors d'une conférence de presse émouvante environ 90 minutes avant le match opposant les Cards aux Phillies de Philadelphie.

Smith, 41 ans, a remporté le Gant d'or à 13 reprises et il a participé au match des étoiles à 14 reprises en 19 saisons. Cette année, il a surtout été utilisé comme réserviste à la suite de l'acquisition de Royce Clayton.

Au cours des dernières semaines, il s'est plaint du fait qu'il n'était pas le bienvenu et il a dit qu'il ne pouvait obtenir une réponse claire du gérant Tony La Russa en ce qui concerne son utilisation sporadique.

Élimination de l'Italie

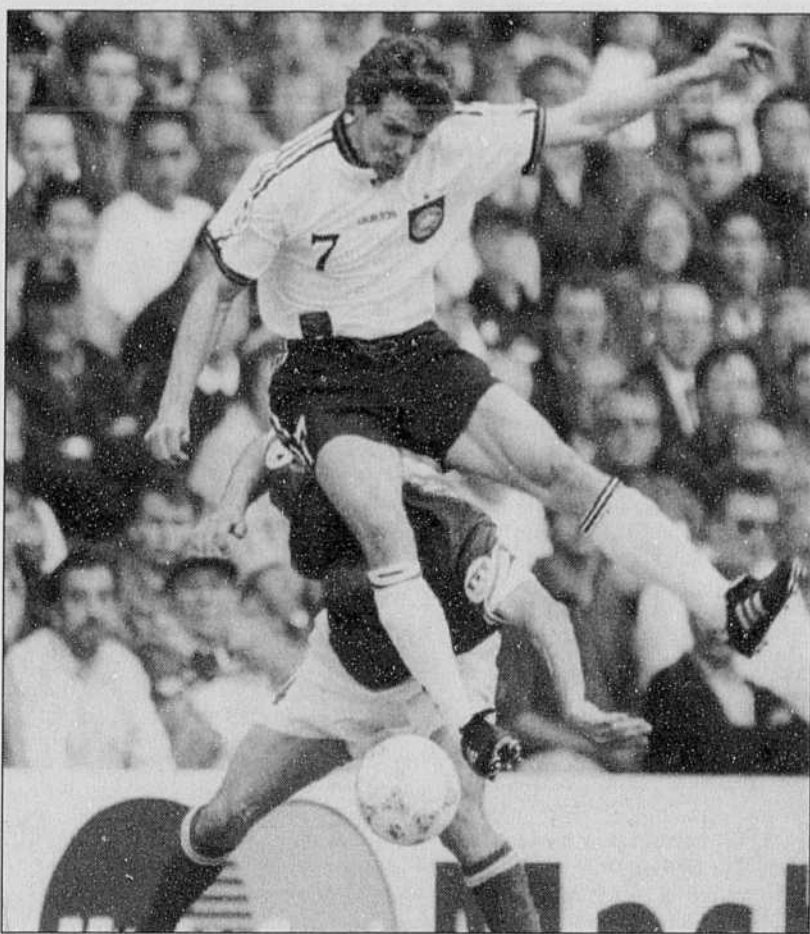


PHOTO AP

LES EFFORTS de l'Italien Amedeo Carboni (ici derrière l'Allemand Andreas Moller) n'auront pas suffi: son équipe a dû se contenter d'un match nul, résultat insuffisant pour lui permettre de passer en quarts-de-finale. Dans l'autre match, la République tchèque a soutiré de peine et de misère un match nul de 3-3, suffisant dans son cas pour passer à l'étape suivante. Les tenants du titre, les Danois, champions en titre, brilleront par leur absence.

Trois trophées de plus pour Mario Lemieux

PRESSE CANADIENNE

Toronto (PC) — Comme il l'a si souvent fait sur la patinoire, Mario Lemieux s'est illustré, hier soir, lors de la remise annuelle des trophées de la Ligue nationale de hockey. Le spectaculaire joueur des Penguins de Pittsburgh a enlevé les trophées Hart, Art Ross et Lester B. Pearson.

Lemieux savait évidemment qu'il allait recevoir le trophée Art Ross remis au meilleur marqueur de la ligue en raison de ses statistiques de la saison régulière. Le numéro 66 avait remporté le trophée en 1988, 1989, 1992 et 1993. Mais Lemieux a également été le choix des journalistes et de ses pairs pour les titres de joueur par excellence. Lemieux a enlevé le trophée Hart remis au joueur par excellence pour la troisième fois de sa carrière. Le 66 a de plus reçu le Lester B. Pearson, qui souligne le même apport, mais ce dernier trophée est décerné à la suite du vote de l'Association des joueurs de la LNH. Le Québécois avait déjà mérité ce trophée en 1988 et 1993.

Le trophée du meilleur attaquant défensif a été remis au Russe Sergei Fedorov des Red Wings de Detroit. Fedorov avait remporté le Frank Selke pour une première fois en 1994.

Le défenseur Chris Chelios des Blackhawks de Chicago a remporté le trophée James Norris, pour la troisième fois, remis au meilleur défenseur. L'attaquant

suédois Daniel Alfredsson des Sénateurs d'Ottawa a été nommé recrue par excellence.

L'entraîneur par excellence a été Scotty Bowman des Red Wings de Detroit. Les 62 victoires des Wings en saison lui ont permis de remporter le Jack Adams.

Jim Carey des Capitals de Washington a remporté le trophée Vézina remis au meilleur gardien. Le «masque» a présenté une fiche de 35-24-9 avec une moyenne de buts alloués de 2.26 en 71 matchs. Chris Osgood et Mike Vernon des Red Wings de Detroit ont remporté le trophée William M. Jennings remis au gardien ou duo de gardiens ayant accordé le moins de buts (181) au cours de la saison.

Partira, partira pas?

Hier soir à Toronto, Lemieux a par ailleurs indiqué que son avenir était lié aux décisions que va prendre la direction des Penguins au sujet de l'équipe.

«Ma décision sera basée sur ce que fera l'équipe, sur le genre de joueurs qu'on aura la saison prochaine, s'ils montrent qu'ils veulent vraiment tenter de remporter la Coupe Stanley», a dit Lemieux. Lemieux a dit espérer que le propriétaire des Penguins, Howard Baldwin, et le directeur général Craig Patrick composeraient une équipe capable de l'emporter.

«Si c'est ce qu'ils feront lors du repêchage et ensuite tôt en septembre, alors j'aimerais jouer avec cette équipe, a dit Lemieux. Mais s'ils veulent aller dans une autre direction, ce sera une autre histoire.»

BASEBALL

LIGUE NATIONALE

Hier
San Diego 1, Atlanta 5
Philadelphie 2, St. Louis 3
Los Angeles 4, Chicago 3 (13 m)
Cincinnati 10, Houston 7
Montréal 6, Colorado 7 (10 m)
New York 5-5, Pittsburgh 6-3
Floride à San Francisco

Aujourd'hui

Chicago à San Diego, 16h05
St. Louis à Montréal, 19h35
Cincinnati à New York, 19h40
Houston à Los Angeles, 22h05

(Parties d'hier non comprises)

Section Est				
G	P	Moy.	Diff	
Atlanta	43	26	.623	—
x-Montréal	40	29	.580	3
Floride	33	37	.471	10 1/2
New York	30	38	.441	12 1/2
Philadelphie	29	39	.426	13 1/2
Section Centrale				
Houston	36	35	.507	—
St. Louis	34	34	.500	1/2
Chicago	33	37	.471	2 1/2
Pittsburgh	32	37	.464	3
Cincinnati	26	36	.419	5 1/2
Section Ouest				
Los Angeles	38	33	.535	—
San Diego	37	34	.521	1
Colorado	35	33	.515	1 1/2
San Francisco	35	33	.515	1 1/2

LIGUE AMÉRICAINNE

Hier
Minnesota à New York (remis, pluie)
Oakland 10, Detroit 3
Kansas City 8, Milwaukee 4
Chicago 2, Californie 14
Boston à Cleveland
Texas 3, Baltimore 2 (2^e match remis, pluie)
Toronto à Seattle

Aujourd'hui

Minnesota à Detroit
Boston à Cleveland
Californie à Milwaukee
Seattle à Chicago
Toronto à Oakland

(Parties d'hier non comprises)

Section Est				
G	P	Moy.	Diff	
New York	39	28	.582	—
Baltimore	36	30	.545	2 1/2
Boston	29	39	.426	10 1/2
Toronto	29	40	.420	11
Detroit	18	52	.257	22 1/2
Section Centrale				
Cleveland	44	24	.647	—
x-Chicago	41	27	.603	3
Milwaukee	34	34	.500	10
Minnesota	33	35	.485	11
Kansas City	30	41	.423	15 1/2
Section Ouest				
Texas	42	27	.609	—
Seattle	36	31	.537	5
Californie	36	33	.522	6
Oakland	32	38	.457	10 1/2

EN BREF

CARL LEWIS SE QUALIFIE DE JUSTESSE

ATLANTA (AP) — Carl Lewis s'est qualifié de justesse pour ses cinquième Jeux olympiques. Lewis a pris le troisième rang du saut en longueur, hier, lors des qualifications américaines en vue des jeux d'Atlanta. Lewis a remporté cette épreuve lors des trois derniers jeux d'été. Le meilleur saut de Lewis a été de 8.29 mètres, soit 2.5 centimètres de mieux que Mike Conley qui a pris le quatrième rang. Lewis devient le premier américain à se qualifier pour cinq jeux olympiques dans l'histoire de l'athlétisme. Après son dernier saut, Lewis s'est dirigé vers la foule la main droite haute levée et bien ouverte: cinq doigts pour autant de jeux. «Cela demeure l'épreuve la plus importante pour moi», a dit Lewis. L'Américain a raté sa qualification aux 100 mètres et il demeure un choix douteux pour le 200 mètres.

KARPOV GAGNE LA 7^E PARTIE

Elista, Russie (AFP) — Le champion du monde russe Anatoly Karpov a remporté hier à Elista (République russe de Kalmoukie), face à son challenger américain Gata Kamsky, la septième partie du championnat du monde de la Fédération internationale des échecs (FIDE). Avec cette victoire, Karpov porte son avance au score à cinq points à deux. Cette septième partie avait été ajournée mardi dans une position favorable pour le tenant du titre. A la reprise, Kamsky qui jouait avec les pièces noires a continué pendant plus d'un demi-heure, avant d'abandonner au 71^e coup. La huitième des vingt parties prévues aura lieu jeudi à partir de 16h locales.

O'NEAL POUR 54 MILLIONS?

Orlando (AP) — Le Magic d'Orlando offrirait au centre étoile Shaquille O'Neal une entente de quatre ans totalisant 54,76 millions pour retenir ses services et ainsi éviter qu'il se joigne à une autre équipe de l'Association nationale de basketball. O'Neal a eu des entretiens avec la direction des Lakers entre autres. Un directeur des Lakers a indiqué qu'il a été informé par «quelqu'un qui est important dans l'entourage de Shaq» que le Magic projette de lui offrir la somme de 10,2 millions la saison prochaine, montant majoré chaque année.

LES ALTERNATIVES SANTÉ

PLEIN AIR

PRODUCTION LES GENS D'AIR: Découverte du Québec... à vélo. Forfaits de 2 à 6 jours à partir de 225 \$. Départs continus tout l'été dans les régions touristiques de l'Estrie, Mauricie, Beauce, Chaudière-Appalaches et Québec. Formule tout inclus, transport à partir de Montréal, encadrement et transport des bagages durant le séjour. B and B douillet. Venez entendre pousser les fleurs.

Dépliant: 521-8452
Pour ceux qui désirent plus qu'un tour de... ville.

VENEZ MARCHER AVEC RANDONNÉES PLEIN AIR!
RANDONNÉES EN MONTAGNE ET MARCHES TOURISTIQUES d'une journée et de week-end.
MARCHES RYTHMÉS du lundi au vendredi.
VOYAGES: Îles-de-la-Madeleine, Gaspésie, Rocheuses, Tour du Mont Blanc, Parc de Yosemite, Costa Rica, Nouvelle-Angleterre...

Demandez notre programme : 514-278-3577

POUR FAIRE PARTIE DES ALTERNATIVES SANTÉ
COMPOSEZ LE 985-3322

Vélotour SP

SEPTIÈME ÉDITION

24-25 AOÛT 1996

Venez découvrir la région de Saint-Hyacinthe

FORAITS : 2 jours - 150 km / 1 jour - 75 km

RENSEIGNEMENTS (514) 521-VÉLO (frais d'appel acceptés)

Au profit de la **SP** Société canadienne de la sclérose en plaques Division du Québec

PHOTOGRAPHES AMATEURS

LE DEVOIR s'associe à KINSA pour vous offrir le grand concours des prix internationaux KODAK sous le thème **Action**

Passez à l'ACTION!

Envoyez votre photo au concours KINSA-Le Devoir
Vous pourriez remporter le grand prix de 10 000 \$ US*

Les épreuves doivent être envoyées à l'adresse suivante:
Concours KINSA-Le Devoir, 2050 rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9

Les prix seront attribués par un jury qui sélectionnera les meilleures photos d'action (sports, loisirs, vie quotidienne, etc...). Le Devoir publiera une sélection des photos soumises tous les mardis, du 23 juillet au 20 août 1996 inclusivement. Les photos doivent avoir été reçues au Devoir le 11 août 1996 au plus tard, le cachet de la poste en faisant foi. Les gagnants seront avisés par téléphone et devront répondre à une question de connaissances générales. Les participants qui désirent récupérer leurs épreuves joindront à leur envoi une enveloppe de format adéquat pré-affranchie et pré-adressée. Les règlements du concours sont disponibles aux bureaux du Devoir. Les finalistes consentent à la publication de leurs photos sans aucune rémunération.

1^{er} prix: Un séjour de deux nuits pour deux personnes, au Relais & Châteaux L'Eau à la Bouche, à Sainte-Adèle, d'une valeur de 495 \$.

2^e prix: Un bon d'achat pour de l'équipement photographique chez L. L. Lozeau limitée d'une valeur de 350 \$.

3^e prix: Un bon d'achat pour de l'équipement photographique chez L. L. Lozeau limitée d'une valeur de 150 \$.

En plus, cinq autres participants recevront des accessoires Kodak.

Les photos de ces huit gagnants seront soumises par Le Devoir au concours Les Prix internationaux Kodak pour les instantanés journalistiques (KINSA). La valeur totale des 257 prix remis à ce concours est de 52 500 \$US dont un grand prix de 10 000 \$US. Pour être soumises au concours KINSA, les photos devront avoir été réalisées au moyen d'un film Kodak et tirées sur du papier Kodak. Les participants devront attester avoir pris eux-mêmes la photo. Les règlements officiels de ce concours seront publiés à deux reprises dans nos pages.

Breve description du sujet

Nom

Adresse

Ville Code postal

Téléphone

Hôtel-Restaurant
RELAIS & CHATEAUX
L'Eau à la Bouche
Sainte-Adèle, Laurentides

4225, rue Saint-Hubert, Montréal
L. L. Lozeau

LE DEVOIR

Les fac-similes ne sont pas acceptés.